

RCS : CRETEIL
Code greffe : 9401

Documents comptables

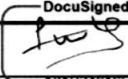
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

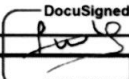
Le greffier du tribunal de commerce de CRETEIL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 B 01508
Numéro SIREN : 521 333 849
Nom ou dénomination : 2E-ELEC

Ce dépôt a été enregistré le 15/05/2023 sous le numéro de dépôt 5596

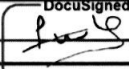
Désignation de l'entreprise : <u>2E ELEC</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>				
Adresse de l'entreprise <u>435, Rue Marcel Paul 94500 CHAMPIGNY SUR MARNE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>				
Numéro SIRET* <u>52133384900029</u>		Néant <input type="checkbox"/> *				
		DocuSigned by: 				
		Exercice N clos le: <u>31/12/2022</u>				
		BFR 481834616F644				
		Amortissements, provisions				
		Net				
		1 2 3				
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA				
AC TIF IMMOBILISABLES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC			
	Frais de développement*	CX	CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	8 724	6 316	2 408
	Fonds commercial (1)	AH	AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	Terrains	AN	AO			
	Constructions	AP	AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	1 772	1 393	379
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	40 280	22 771	17 509
	Immobilisations en cours	AV	AW			
	Avances et acomptes	AX	AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
	Autres participations	CU	CV			
	Créances rattachées à des participations	BB	BC			
	Autres titres immobilisés	BD	BE			
	Prêts	BF	BG			
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	14 005		14 005
TOTAL (II)		BJ	BK	64 781	30 480	34 301
S I U R S AC TIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
	En cours de production de biens	BN	BO			
	En cours de production de services	BP	BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	32 143		32 143
	Marchandises	BT	BU	63 013	10 822	52 191
C R E A N C E S AC TIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	558 268	19 723	538 545
	Autres créances (3)	BZ	CA	61 293		61 293
D I V E R S AC TIF CIRCULANT	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	151 133		151 133
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 509		3 509
TOTAL (III)		CJ	CK	869 359	30 545	838 814
Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW				
Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	934 140	61 025	873 115
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes: CP		(3) Part à plus d'1 an : CR		
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise		2E ELEC	DocuSigned by: 	Néant <input type="checkbox"/> *	
			A81B34616FB44CE...	Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)		DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * <input type="checkbox"/> EJ)		DG	309 992	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	151 294	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	470 086	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
PROVISIONS pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)		DV	10 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	318 196	
	Dettes fiscales et sociales		DY	71 056	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EA	3 778	
	TOTAL (IV)		EB		
		EC	403 029		
Ecart de conversion passif *		ED			
TOTAL (V)		EE	873 115		
RENVUIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2)	Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	403 029		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

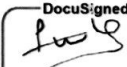
* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : 2E ELEC						Néant <input type="checkbox"/> *	
		DocuSigned by: Exercice N					
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	1 632 464	FB	FC	1 632 464
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF	
		services *	FG	15 223	FH	FI	15 223
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1 647 687	FK	FL	1 647 687
	Production stockée *					FM	32 143
	Production immobilisée *					FN	
	Subventions d'exploitation					FO	6 000
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	13 634
	Autres Produits (1) (11)					FQ	241
			Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	951 331
	Variation de stocks (marchandises) *					FT	16 378
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *					FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	247 605
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	8 239
	Salaires et traitements *					FY	258 066
	Charges sociales (10)					FZ	86 754
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	8 326
			- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	14 439
		Total des charges d'exploitation (4) (II)			GF		1 606 931
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			GG		92 773
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH	(III)
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI	(IV)
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	
	Différences positives de change					GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	
		Total des produits financiers (V)			GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	
	Différences négatives de change					GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	
		Total des charges financières (VI)			GU		
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			GV		
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)			GW		92 773

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>2E ELEC</u>		DocuSigned by: 		Néant <input type="checkbox"/> *		
		A81B34616F644CE...		Exercice N		
PRODUITS EAU LEFTIIONNELLES	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	90 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	90 000	
CHARGES EAU LEFTIIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	10 000	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	10 000	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)					HI	80 000
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)					HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)					HK	21 479
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)					HL	1 789 704
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)					HM	1 638 410
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)					HN	151 294
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	14 095
			- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)			RC	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)			RD	
	(9)	Dont transfert de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS	A5)
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatves	A6	Obligatoires	A9
			dont cotisations facultatives Madelin	A7		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
VNC IMMOB FINANCIERES CEDEES				10 000		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					90 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

DocuSigned by:

A81B34616F644CE...

2E ELEC

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

L'entité constate que la crise sanitaire (COVID-19) n'a pas d'impact significatif en raison de son activité.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

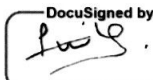
Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

DocuSigned by:

 A81B34616F644CE...

2E ELEC

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Matériel de bureau & info.	3 ans
- Mobilier	3 à 5 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :**

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

2E ELEC

SARL au capital de 8 000.00 euros

Siège social : 435, Rue Marcel Paul
ZAC des Grands Godets
94500 CHAMPIGNY SUR MARNE

RCS n°521333849- RCS Créteil

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2022

Résolution N° 2 **Affectation du résultat**

Compte tenu du bénéfice de l'exercice de 151 294.16 Euros formant un résultat affectable de 151 294.16 Euros, l'assemblée générale décide de procéder aux affectations suivantes :

- Aux autres réserves pour un montant de 81 294.16 Euros
- A la distribution de dividendes pour un montant de 70 000.00 Euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'assemblée générale prend acte que les sommes distribuées à titre de dividendes, au cours des exercices précédents, ont été les suivantes :

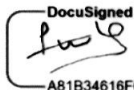
- Clôture au 31/12/2021 : 70 000.00 €
- Clôture au 31/12/2020 : 45 000.00 €
- Clôture au 31/12/2019 : NEANT

Par assemblée générale ordinaire en date du 16 Janvier 2022, il a été décidé une distribution de dividendes d'un montant de 90 000 Euros.

Extrait certifié conforme à l'assemblée générale ordinaire annuelle du 03/05/2023.

Signature de la Gérance

Madame DJABALI Samirha

DocuSigned by:

A81B34616F644CE...